



Rassemblés avec **CHRISTOPHE DELRIEU**



LES CARAVANES ENVAHISSENT LA VILLE : UN EXEMPLE D'INACTION POLITIQUE

Alors que certains discours officiels parlent de « dizaines de caravanes », ce sont bien plusieurs centaines de caravanes qui ont envahi le quartier des Bords-de-Seine et le quartier Saint-Louis, en stationnant sauvagement dans le Parc du Peuple de l'Herbe. Les services de police en dénombrent 372 et le flux se poursuit encore...

Avant 2008, tout avait pourtant été préparé :

- Création d'une aire de grand passage

(Obligatoire sur notre secteur du fait des fréquents stationnements)

Pour gérer au mieux les grands rassemblements qui s'effectuent sur nos territoires depuis des décennies, toutes les discussions avaient été menées avec les services de l'Etat pour créer une aire de grand passage entre Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine, dans le cadre du schéma départemental d'accueil des Gens du voyage (2006-2011). Les stationnements massifs auraient ainsi été orientés en dehors des zones urbanisées pour éviter les nombreuses nuisances supportées par les Carriérois.

- Déplacement de l'aire d'accueil Carriéroise

(Équipement obligatoire pour notre commune qui dépasse le seuil des 5000 habitants)

Actuellement, situé sur l'extension du nouveau cimetière, ce terrain d'accueil devait être déplacé entre Carrières-sous-Poissy et Chanteloup-les-Vignes et devenir intercommunal. Là aussi, les nuisances supportées par les Carriérois, voisins actuels de cette aire de stationnement, auraient enfin été supprimées.

De 2008 à 2013, 6 années sans aucune avancée !

Ces dossiers ont été une nouvelle fois rediscutés en ateliers et autres réunions, pour aboutir aux mêmes conclusions avec le risque de perdre des financements très importants de l'Etat. Une inaction politique de 6 années qui aura laissé les Carriérois et leurs espaces naturels abandonnés à leur triste sort : nuisances, insécurité et envahissements répétés d'espaces verts, de terrains sportifs, de l'Esplanade de la Reine Blanche ou des parkings de nos hypermarchés.

RÉAGISSONS !

Photos, Infos+ et témoignages sur notre site www.socarrieres.fr

“ Il est du devoir
d'un élu responsable
de ne pas retarder de
tels dossiers pendant
6 ans ! ”